

## **DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES**

### **Commune du MONETIER-LES-BAINS**

#### **A R R E T E**

Portant règlementation en matière de circulation RUE DU LAUZET au Casset,

**Le Maire du MONETIER LES BAINS,**

*Vu* le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2212-2 à L.2212-5 et L.2213-1 à L.2213-2 ;

*Vu* le Code de la Route, articles R110-1 et suivant, R417-10 ;

*Vu* le Code Pénal, articles R.48-1 et R.610-5 ;

*Vu* l'arrêté général de circulation et de stationnement n°2023/414 du 24 novembre 2023;

*Considérant* qu'il appartient au maire, en vertu des pouvoirs de police qu'il détient de prendre les mesures nécessaires afin de veiller à la sécurité et à l'ordre public ;

*Considérant* qu'il convient de réglementer la circulation, afin de garantir la sécurité des personnes assistant à la projection du film sur la Place de l'église du Casset, organisé par Villages d'Alpinisme des Ecrins **le vendredi 8 août 2025 à 21h00** ;

#### **A R R E T E**

**Article 1** - La circulation de tous les véhicules est interdite :

**RUE DU LAUZET – LE CASSET**  
**(Entre la Maison du Parc des Ecrins et le Gite du Rebanchon)**  
**Le vendredi 8 août 2025 de 20h00 à 23h00**

**Article 2** – Les interdictions seront matérialisées par des barrières, conformes à la règlementation sur la signalisation routière, posées par les services techniques communaux ou la police municipale.

**Article 3** – Tout véhicule en stationnement gênant sera enlevé par la fourrière.

**Article 4** - Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille – 31 rue Jean-François Leca – 13002 MARSEILLE ou sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 5** - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Chaffrey
- Monsieur le Directeur des Services Techniques du Monêtier-les-Bains
- Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale du Monêtier-les-Bains

Fait au MONETIER LES BAINS, le 07 juillet 2025

Le Maire

Jean-Marie REY

